

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION I – IDENTIFICATEUR DE LA MATIÈRE

Identificateur de la matière: Hot Salt Parking Lot Mix
Usage du produit: Agent de fonte pour la neige et la glace
Classification du SIMDUT: Catégorie D - Division 2B
Appellation réglementaire en vertu du TMD: Non réglementé

SANTÉ	1
INFLAMM.	0
RÉACTIVITÉ	0
PROTECTION PERSONNELLE	B

Fournisseur: Hot Salt LLC
Adresse: P.O. Box 235
West Springfield, MA, 01090
No. de téléphone: 1-413-739-3341
Fabricant: Consulter le fournisseur

Numéro de téléphone d'urgence: 1-413-739-3341

SECTION II – RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	CAS#	Pd%	ACGIH-TLV	CL ₅₀	DL ₅₀
Chlorure de calcium	10043-52-4	4 - 13	5 mg/m ³ MPT	Pas disponible	1000 mg/kg orale, rat
Chlorure de magnésium	7786-30-3	1 - 5	10 mg/m ³ MPT	Pas disponible	4000 mg/kg orale, rat
Chlorure de potassium	7447-40-7	0.1 - 1	10 mg/m ³ MPT	Pas disponible	383 mg/kg orale, souris
Chlorure de sodium	7647-14-5	80 - 100	10 mg/m ³ MPT	>21000 mg/m ³ 4 h, rat	3000 mg/kg orale, rat

SECTION III – DONNÉES PHYSIQUES

Point d'ébullition (°C): Sans objet
Tension de vapeur (mm Hg): Sans objet
Densité de vapeur (Air = 1): Sans objet
Solubilité dans l'eau: Complète
État physique: Solide
Apparence; odeur: Flocons blancs; inodore
Densité spécifique (H₂O = 1): Pas disponible
% Volatil (Pd %): Pas disponible
Vitesse d'évaporation (Éther = 1): Sans objet
pH (100%): Pas disponible
Viscosité: Sans objet
Seuil de l'odeur (ppm): Pas disponible

SECTION IV – DANGERS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

Inflammabilité: Ininflammable d'après les critères du SIMDUT.
Point d'éclair (°C, TCC): Aucun
LIE: Sans objet
LSE: Sans objet
Produits de combustion dangereux: Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités aux chlorure d'hydrogène, chlore, oxydes de calcium, oxydes de potassium.
Température d'auto-inflammation (°C): Sans objet
Produits extincteurs: En fonction des matières environnantes.
Dangers d'incendie particuliers: Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION V – DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ CHIMIQUE

Conditions d'instabilité chimique: Stable.
Incompatibilité: Acides, oxydants.
Conditions de réactivité: Pas disponible.
Produits de décomposition dangereux: Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités aux chlorure d'hydrogène, chlore, oxydes de calcium, oxydes de potassium quand chauffé jusqu'à décomposition.

=====
SECTION VI – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES
=====

Voie d'exposition: Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË:

Yeux: Peut causer une irritation.

Peau: Peut causer une irritation.

Inhalation (poussières): Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Ingestion: Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. Peut causer acidose de sérum.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE:

Peau: L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.

Irritation: Dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Sensibilisation des voies respiratoires: Pas de données disponibles.

Cancérogénicité: Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Tératogénicité, mutagénicité, effets sur la reproduction: Pas de données disponibles.

Matières synergiques: Pas disponible.

=====
SECTION VII- MESURES DE PRÉVENTION
=====

Gants: Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Protection des yeux: Lunettes protectrices.

Protection des voies respiratoires: Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

Autre équipement de protection: Conformément aux directives de votre employeur.

Ventilation: Ventilation générale adéquate. Ventilation par aspiration à la source recommandée pour les poussières.

Mesures en cas de fuite ou de déversement: Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Ramasser ou utiliser un aspirateur pour déchets secs pour élimination adéquate sans relèvement des poussières. Rincer la surface contaminée à grande eau. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur.

Élimination des déchets: Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer.

Conditions d'entreposage et de manutention: Garder hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

=====
SECTION VIII – PREMIERS SOINS
=====

Yeux: Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.

Peau: Éliminer le plus possible de poudre. Rincer à grande eau. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.

Inhalation: En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.

Ingestion: Ne pas tenter de faire vomir. Rincer la bouche à grande eau, puis boire un ou deux verres d'eau. Obtenir de l'attention médicale. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, en train de perdre rapidement connaissance ou si la victime a des convulsions.

=====
SECTION IX – RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION
=====

Date: 2004/11/15

FS préparée par: Dell Tech Laboratories Ltd.

No. de téléphone: 1-519-858-5021

=====
Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de différentes sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en oeuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, nous assumons que l'utilisateur de la présente matière a reçu la formation obligatoire voulue conformément aux règlements du SIMDUT. Aucune garantie expresse ou implicite n'est émise et le fournisseur ne sera pas responsable en cas de pertes, blessures ou dommages indirects résultant de l'utilisation des présents renseignements. Si l'utilisateur de la présente matière ou d'autres matières souhaite obtenir d'autres renseignements sur les ingrédients, nous lui recommandons de communiquer avec la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail, à Montréal en Québec (514-873-3990) ou le Centre Canadien d'Hygiène et de Sécurité au Travail, à Hamilton (1-905-572-4400).